

Décharge des droits d'image

Open Faces Silvretta Montafon 2022

Je soussigné(e) vous donne, par la présente, le droit d'enregistrer, d'éditer, de diffuser, de faire, de communiquer, de copier, de disposer et d'utiliser des images de ma propre personne pour tout autre objectif et de quelque manière que ce soit sans rémunération ni conditions envers les sociétés FWT Management SA et Mountain Sports Organisation SA et/ou les personnes pour lesquelles elles travaillent comme agent ou autres. Ces images peuvent être des images de portrait, d'action et/ou de performance sur lesquelles je pourrais être entièrement ou en partie présent(e), que la personne ou la configuration soient déformées ou non, et des reproductions de celles-ci en couleur ou autres, pour une durée illimitée, sur n'importe quel média à travers le monde pour des objectifs quelconques, incluant un usage commercial.

Je donne par conséquent et en particulier sans rémunération et conditions envers les sociétés FWT Management SA et Mountain Sports Organisation SA et/ou les personnes pour lesquelles elles travaillent comme agent ou autres, le droit d'utiliser des images sur n'importe quel média et n'importe quelles publications, en imprimé ou sous forme électronique, j'autorise un usage éditorial, commercial et publicitaire à travers le monde; un usage sur les pages web avec pour objectif de permettre à une tierce personne de télécharger ces images; de vendre, prêter, donner, louer l'image ou une partie de l'image; d'utiliser l'image ou une partie de l'image dans la création d'un logo, ou d'une marque de distribution; d'imprimer sur des cartes postales, des calendriers, des cartes de salutations, des posters ou sur tout autre produit; un usage avec n'importe quel autre objectif et de quelque manière que ce soit.

Clause d'arbitrage

Le/la soussigné(e) accepte par la présente de ne pas entreprendre d'action en justice et d'avoir recours à l'arbitrage pour toute blessure quelle qu'elle soit ou tout dommage matériel quel qu'il soit et, par conséquent, engage ses mandataires, ses héritiers, etc. à demander un arbitrage sous la convention Suisse d'arbitrage (CIA).

La juridiction est la cour de Martigny/VS/Suisse. La loi Suisse est la seule loi applicable.

Enfin, le/la soussigné(e) déclare qu'il/elle est âgée de plus de 18 ans, qu'il/elle a lu et compris les termes de la présente décharge avant signature et qu'il/elle accepte que la présente décharge soit pleinement applicable à ses héritiers, sa famille et ses exécuteurs, ainsi qu'à ses mandataires.

RULES & TOOLS "PHOTO"

low-res pictures provided on Facebook or on our website: please include **ALWAYS** the photo credit/copyright next to each photo used.

Photocredit:

"© <name of the photographer> / open-faces.com" (Example: ©Andreas Vigl / open-faces.com)

high-res pictures: please include **ALWAYS** the photo credit/copyright next to each photo used.

Photocredit:

"© <name of the photographer> / open-faces.com" (Example: ©Andreas Vigl / open-faces.com)

High-res photos are free for editorial use ONLY!

Please apply for photos to mia@open-faces.com. In that case we need a pdf-document as an evidence. Commercial use is strictly prohibited. If you need photos for commercial use, please contact mia@open-faces.com.

Signé au Silvretta Montafon le 15.02.2022

Signature_____